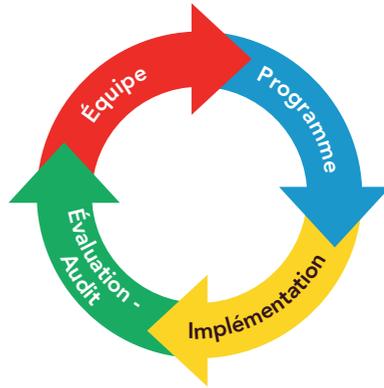


Ce livret pratique est établi par le **Groupe francophone de Réhabilitation Améliorée après Chirurgie** (GRACE) pour aider les établissements désireux d'implémenter les programmes de **réhabilitation améliorée en chirurgie** (RAC) dans la pratique courante. Il s'agit d'inciter le patient à être un acteur actif de sa prise en charge. L'objectif pour chaque type d'intervention est de définir « un chemin clinique ».

AVANT DE COMMENCER

Une évaluation rétrospective des derniers patients opérés est utile avant l'implémentation, pour identifier les éventuels points à améliorer. Il est recommandé de parcourir le site internet de GRACE www.grace-asso.fr, pour s'imprégner des principes de la RAC. Les protocoles détaillés de réhabilitation améliorée pour différentes spécialités et différents organes sont disponibles dans la rubrique « **espace adhérent** ».





LES INDISPENSABLES

L'équipe de soins

Elle est constituée des représentants de tous les intervenants potentiels : au minimum d'un anesthésiste, un chirurgien, un personnel paramédical (une infirmière) et, selon la spécialité et le contexte, la participation d'un physiothérapeute, nutritionniste, diététicien, gériatre. L'apport d'un cadre administratif est essentiel.

Le programme de RAC

Il peut être soit un protocole GRACE, soit un protocole local validé par toute l'équipe adapté à la spécialité en question. Il devra préciser les modalités organisationnelles, le circuit du patient, le suivi après le retour à domicile et les contacts (téléphone, SMS et/ou internet). Ce programme devra aussi préciser les modalités des pratiques médicales et paramédicales et une éducation thérapeutique du patient.

L'implémentation

Elle concerne le programme de RAC au quotidien, et doit se faire progressivement en intégrant les éléments au fur et à mesure de l'expérience acquise.

L'évaluation - Audit

Elle est recommandée (systématique pour les Centres labellisés GRACE) dans le cadre d'une auto-évaluation de l'équipe afin d'améliorer l'implémentation. Il existe un grand nombre de marqueurs possibles, il est important au minimum d'utiliser ceux proposés par GRACE qui permettent aussi une hétéro-évaluation : www.grace-asso.fr, onglet Logiciel d'audit.

CALENDRIER DE LA PREMIÈRE ANNÉE

La première étape est une rédaction d'un protocole de RAC, partagée par toute l'équipe à la faveur d'une ou deux réunions.

Le calendrier proposé par GRACE est le suivant (M = mois) :



Une première réunion multidisciplinaire de lancement afin de présenter le projet (incluant un document d'éducation thérapeutique) à l'ensemble de l'équipe dont les cadres administratifs. Elle sera suivie d'une première phase d'implémentation pratique avec recueil de l'application dans la pratique courante des éléments du programme.

M1

Une deuxième réunion d'évaluation de la mise en place du programme et surtout des freins afin d'en discuter et de les lever. Ensuite, une phase d'implémentation pendant 6 mois avec un audit local ou dans le cadre de la **base de données GRATUITE « GRACE-AUDIT »**.

M4

Une troisième réunion est faite avant la fin de la première année afin d'optimiser le programme et appliquer les derniers éléments qui peuvent sembler difficiles à mettre en œuvre.

M10

ESPRIT D'ÉQUIPE

Dans toutes les phases d'implémentation, la **communication** au sein de l'équipe est essentielle, quelle que soit la spécialité et quel que soit le corps de métier. Cette communication permet de lever les derniers freins, et à chaque membre de l'équipe de s'approprier le programme de RAC.

Le principe même de cette approche est de transformer **une équipe d'experts** en « **une équipe experte** ». Le rôle du patient est aussi essentiel. L'information préopératoire par différents moyens (orale, écrite, vidéo, site internet) permet d'obtenir l'adhésion du patient. **Il devient ainsi un membre de l'équipe et acteur de ses soins.**

RÔLE DE GRACE

Le Groupe GRACE se tient à la disposition de toute équipe voulant **implémenter un programme de RAC** pour l'aider par différents moyens :

- Présence physique d'un membre du Groupe à la première ou deuxième réunion locale
- Mise à disposition de protocoles détaillés pour chaque type d'intervention
- Mise à disposition d'un diaporama dans le cadre d'un « KIT GRACE » incluant un manuel sur l'implémentation
- Labellisation de Centres GRACE régionaux pouvant aider les établissements dans leur processus d'implémentation
- Conseils pratiques via la messagerie du site internet

Le Groupe labellise aussi des « **Centres GRACE** ». Ces Centres doivent satisfaire un cahier des charges précis, disponible sur le site www.grace-asso.fr. Le label est donné pour un an renouvelable. Le rôle de chaque Centre GRACE est, grâce à son expertise, **d'aider les établissements voisins à mettre en place les programmes de RAC.**

Les partenaires industriels de GRACE, en leur qualité de **partenaires GOLD** peuvent être mis à contribution par les Centres GRACE afin de leur apporter tout soutien pour l'organisation de **réunions ou ateliers régionaux ou locaux**, auxquels peuvent participer les équipes voulant mettre en place des programmes de RAC.

La liste des partenaires Gold est disponible sur le site www.grace-asso.fr.